



EUCON™ 37

RÉDUCTEUR D'EAU À HAUT DEGRÉ – SUPERPLASTIFIANT

EUCLID CHEMICAL

INFORMATION SUR LE PRODUIT

EMBALLAGE

Offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

ASTM C494, Types A et F

ASTM C1017, Type I

AASHTO M194

Approuvé par les ministères des Transports du Québec (MTQ) et de l'Ontario (MTO)

DESCRIPTION

EUCON 37 est un adjuvant à haut degré de réduction d'eau. Il peut être ajouté au béton sur le chantier ou à l'usine de béton prémélangé. Le béton traité avec EUCON 37 conserve sa consistance plastique pendant 30 à 60 minutes après le gâchage en fonction de l'affaissement initial, du dosage et de la température ambiante. EUCON 37 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier. De plus, il est compatible avec les agents entraîneurs d'air, les agents imperméabilisants, les accélérateurs et de nombreux autres adjuvants. Toutefois, chaque produit doit être ajouté au béton séparément.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Améliore la maniabilité et facilite la finition
- Réduit la demande en eau
- Bon maintien de l'affaissement, permet de prolonger le temps de prise
- Augmente la résistance
- Améliore l'apparence de la surface finie
- Accroît la durabilité
- Aide à la mise en place du béton et réduit les coûts de main-d'œuvre
- Lorsqu'utilisé dans des ouvrages préfabriqués avec du ciment de type GU, le produit générera des résistances à court terme élevées

DOMAINES D'APPLICATION

- Dalles et béton de masse
- Béton précontraint
- Béton avec un faible rapport eau/liant
- Béton avec affaissement élevé et fluide
- Béton à haute performance
- Béton prêt à l'emploi
- Béton fortement armé

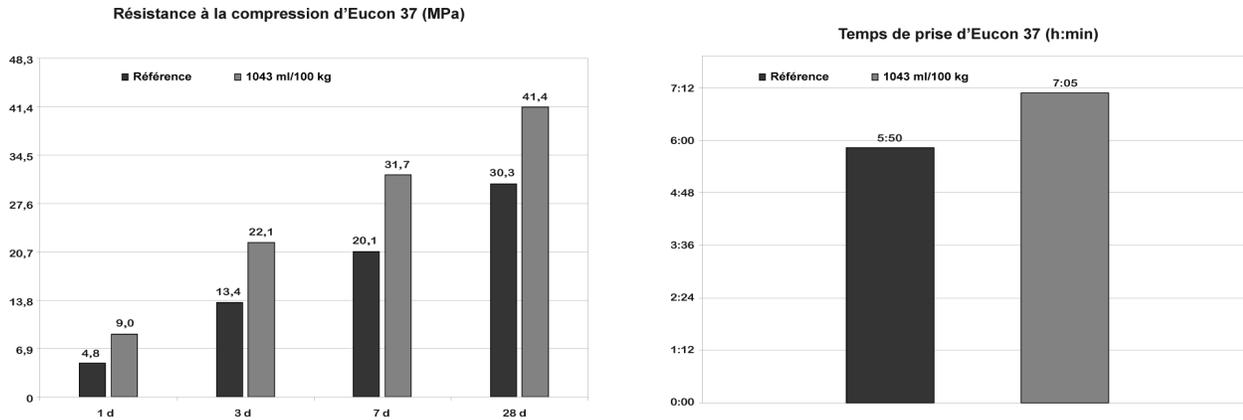
PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- EUCON 37 doit être maintenu à l'abri du gel; toutefois, le gel et le dégel subséquent n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement. Ne pas agiter avec de l'air ou avec une lance à air.
- Ajouter au mélange séparément des autres adjuvants.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES RELATIVES À LA PERFORMANCE

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus en utilisant les exigences typiques de formulation de la norme ASTM C494, 307 kg/m³ (517 lb/vg³) de liant et une teneur en air similaire ($\pm 0,5$ %). Ces résultats ont été obtenus en laboratoire avec des matériaux et des formulations qui satisfont aux exigences de la norme ASTM C494. Des changements de matériaux et de formulations peuvent affecter l'efficacité des dosages.



MODE D'EMPLOI

La plage de dosages recommandés pour EUCON 37 est de 400 à 1170 ml par 100 kg de liant. Le produit peut offrir une excellente performance dans la plupart des applications à des dosages entre 400 et 650 ml par 100 kg de liant. Pour le béton autoplaçant (BAP) ou les mélanges haute performance, une plage de dosages de 650 à 1170 ml par 100 kg de liant peut être utilisée. Les recommandations en matière de dosage dépendent des caractéristiques des matériaux utilisés dans la formulation. Des dosages plus élevés sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis utilisés. EUCON 37 peut être ajouté à l'eau de gâchage initiale ou directement sur le béton fraîchement dosé, puis malaxé pendant approximativement 5 minutes ou 70 tours. Toutefois, les meilleurs résultats ont été observés lorsqu'il est ajouté directement sur le béton fraîchement dosé. Le produit ne doit pas entrer en contact avec du liant sec ou d'autres adjuvants avant que ces derniers ne soient bien mélangés à la gâchée de béton.

Pour toutes les applications de béton, y compris le béton autoplaçant, le dosage d'EUCON 37 variera en fonction de la formulation, des matériaux locaux et des besoins particuliers du producteur de béton. Des formulations d'essais doivent être effectuées afin de vérifier la performance à l'état plastique et durci avec des matériaux locaux. Si la granularité des matériaux n'est pas optimale pour un béton autoplaçant, un modificateur de viscosité pourrait être utilisé pour améliorer la qualité du mélange. Veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical afin d'obtenir des recommandations relatives aux formulations d'essai et aux dosages. Les coffrages pour murs ou sections étroites doivent être étanches, résistants et avoir de bons dispositifs de contreventement. Pendant la « période de fluidité », lorsque le béton a un affaissement de 180 à 230 mm (7 à 9 po), celui-ci exercera une pression plus élevée que le béton classique à la base du coffrage. Le coffrage pour dalles est le même que pour le béton classique.

Tableau 1. Dosage recommandé d'EUCON 37 pour l'obtention d'un béton fluide (180 à 230 mm [7 à 9 po] d'affaissement)

Affaissement initial, mm (po)	Plage de dosage d'EUCON 37, ml/100 kg
100 (4)	520 à 650
75 (3)	650 à 780
65 (2 ½)	780 à 910
50 (2)	910 à 1040
40 (1 ½)	1040 à 1170

Révision : 3.21

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.